



Tintigny, le 27 mars 2013

**Commune de Vaux-sur-Sûre**  
**Réunion de mise en place de la Commission Locale de**  
**Développement Rural du 18/03/2013**

**Présents :**

**CLDR:** voir liste ci-jointe

**FRW :** Mme Emilie DUBOIS et Mr Stéphane Guében, Agents de développement FRW

**Ordre du jour**

- 1) Accueil par Mr Yves Besseling, Président de la CLDR
- 2) La Commission Locale de Développement Rural : rôles et missions
- 3) Présentation des membres de la CLDR
- 4) Règlement d'ordre intérieur : proposition, réactions et adoption
- 5) Questions/ réponses
- 6) Calendrier de travail

## Accueil par Mr Yves Besseling, Président de la CLDR

Mr Yves Besseling, Président de la CLDR, introduit la séance en accueillant les membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

### 1) Bilan des étapes de l'Opération de Développement Rural (ODR)

Les agents de développement font le point sur les étapes déjà franchies de l'Opération de Développement Rural de la commune de Vaux-sur-Sûre.

Pour rappel, le développement rural est défini comme « un ensemble coordonné d'actions entreprises par une commune rurale de manière à améliorer la vie quotidienne de la commune et de ses habitants » (décret du 06 juin 1991).

Cette démarche débouche sur le Programme Communal de Développement Rural (PCDR), constituant un véritable outil stratégique pour la commune pour une durée de 10 ans.

Le PCDR est en cours d'élaboration. Nous en sommes actuellement au stade de la Commission Locale de Développement Rural et de son travail de définition d'une stratégie de développement, dotées d'objectifs et de projets.



## La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) : rôles et missions

Les agents de développement précisent **le rôle** des membres de la CLDR :

- ✓ Etre un *relais d'information* entre la population et le Conseil communal ;
- ✓ Etre *l'organe consultatif* de la commune ;
- ✓ A une *compétence d'avis* ;
- ✓ Peut *s'exprimer d'initiative* ;
- ✓ Conçoit un *avant-projet de PCDR* ;
- ✓ Propose des projets d'*actions* et de *réalisations* et y donne des *priorités* ;
- ✓ Se donne un *règlement d'ordre intérieur*, que le Conseil communal validera.

**Les missions** confiées à la CLDR sont les suivantes :

Au cours de l'élaboration du PCDR :

La commission est associée à toutes les phases de l'élaboration:

- ✓ Elle participe activement à la réflexion des groupes de travail projet ;
- ✓ Sur base des projets proposés par la population, elle soumet au Conseil communal des priorités dans les objectifs à atteindre et les projets à développer ;
- ✓ Elle approuve l'avant-projet de PCDR.

Après l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon :

La commission est associée à toutes les phases de réalisation, de suivi, de mise à jour et de révision du programme:

- ✓ Chaque année, elle propose au pouvoir communal les projets à introduire en convention ;
- ✓ Elle assure le suivi des conventions (au moins quatre réunions par an) ;
- ✓ Elle établit un rapport annuel sur ses activités et sur le déroulement de l'Opération de Développement Rural, à destination de la Commune et des pouvoirs subsidiaires ;
- ✓ Elle lance des « actions ».

## Présentation des membres de la CLDR

La CLDR se compose de 32 personnes.



Les membres effectifs :

Titre	Nom	Prénom	Adresse	CP	Localité
M.	Stoffel	Benoît	Virée du Renard	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Magis	Gabrielle	Poisson-Moulin	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Leyder	Olivier	Juseret	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Laloy	Luc	Route de Neufchâteau	6642	VAUX-SUR-SURE
M.	Dechambre	Francis	Chaussée de Saint-Hubert	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Reyter	Sonia	Bercheux	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Aubry	André	Villeroux	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Lamoline-Grégoire	Pascale	Route de Neufchâteau	6642	VAUX-SUR-SURE
M.	Lefevre	Philippe	Hompré	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Mathu	Brigitte	Assenois	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Scouman	Vincent	Grandru	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Hornard	Christian	Rue du Wez	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Thiry	Stéphanie	La Barrière	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Luc	Anne	Nives	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Besseling	Yves	Hompré	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Willot	Joseph	Chenogne	6640	VAUX-SUR-SURE

Les membres suppléants :

Titre	Nom	Prénom	Adresse	CP	Localité
Mme	Dewalque	Martine	Lavaselle	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Mouton	Benoît	Rue de Sugy	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Pierret	Alin	Juseret	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Burnon	Aline	Remichampagne	6640	REMICHAMPAGNE
M.	Reyter	René	Morhet-Station	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Evrard	Alexandra	Remience	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Pirotte	Henriette	Rue de Chestraimont	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Colot	Sandrine	Clochimont	6640	CLOCHIMONT
M.	Godfrind	Guy	Hompré	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Nicolay	Pierre	Chemin de Martelange	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Belche	Stéphane	Cobreville	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Bihain	Anne-Françoise	Grandru	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Dourte	Michel	Rue de Marche	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Neven	Marie-Noël	Mande-Sainte-Marie	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Grogna	Joseph	Jodenville	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Notet	Patrick	Place du Marché	6640	VAUX-SUR-SURE

## Règlement d'ordre intérieur : proposition, réactions et adoption

Les agents de développement précisent plusieurs points avant de lire en séance le ROI:

- Ce document détaille les missions, la composition, le fonctionnement de la CLDR.
- Le processus de décision favorise le consensus. S'il doit y avoir vote, tous les membres ont le droit de vote (pas de distinction effectif/suppléant).
- Le quorum est une notion importante à garder à l'esprit, surtout lors des réunions décisionnelles. Il s'agit du nombre minimum de personnes devant être présentes afin de pouvoir prendre une décision/émettre un vote.

Il est décidé que le quorum de la CLDR de Vaux-sur-Sûre est le quart des membres, à savoir, 8 personnes.

*Le règlement d'ordre intérieur est approuvé à l'unanimité par la CLDR.*

Le document sera donc passé en Conseil Communal, ainsi que la liste des membres de la CLDR, avant envoi au cabinet du Ministre de la Ruralité.

## Calendrier de travail

Les agents de développement présentent la suite du travail d'élaboration du PCDR.

### **Prochaine CLDR :**

Le document de travail qui sera exploité à la prochaine séance constitue une proposition de *diagnostic final*, issue de la réflexion des différentes réunions de consultation.

La date retenue est la suivante :

- Jeudi 18 avril à 20h, Salle du Conseil.

### **Les groupes de travail thématiques :**

Les membres de la CLDR ainsi que les citoyens ayant participé aux réunions du mois de janvier seront invités à ces soirées où nous essaierons d'identifier les projets qui répondent aux mieux aux problématiques soulevées lors des étapes précédentes.

- Jeudi 02 mai : Agriculture
- Lundi 06 mai : Energie
- Mercredi 15 mai : Sécurité routière
- Jeudi 23 mai : Enfance et Jeunesse
- Jeudi 30 mai : Environnement
- Mercredi 05 juin : Loisirs
- Jeudi 13 juin : Economie
- Jeudi 20 juin : Aînés

### **Les ambassadeurs thématiques :**

Afin d'assurer une représentativité minimale de la CLDR à ces différents GT, les membres de la CLDR seront divisés en 8 groupes de 4 « ambassadeurs thématiques ». Chacun de ces groupes sera associé à une thématique particulière. Les ambassadeurs thématiques ont pour mission :

- D'être présent à la réunion du groupe de travail thématique auquel il est associé
- D'avoir une attention particulière à l'ensemble des débats
- De rester attentif à la bonne représentation des propositions du groupe de travail dans l'élaboration du PCDR.

## **Divers**

Un article présentant l'étape de mise en place de la commission ainsi que ses nouveaux membres est prévu pour le prochain bulletin communal.

Les habitants pourront ainsi identifier leurs différents relais villageois. L'information sera également relayée dans la presse locale.

Le Bourgmestre clôture la réunion en remerciant les participants.

Stéphane Guében, Emilie Dubois  
Agents de développement FRW

## Participants à la réunion du 18/03/2013

### PRÉSENTS :

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°	CP	Localité
M.	Stoffel	Benoît	Virée du Renard	36	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Dewalque	Martine	Lavaselle	1	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Magis	Gabrielle	Poisson-Moulin	2	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Leyder	Olivier	Juseret	36B	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Pierret	Alin	Juseret	77	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Laloy	Luc	Route de Neufchâteau	68	6642	VAUX-SUR-SURE
Mme	Burnon	Aline	Remichampagne	9	6640	REMICHAMPAGNE
M.	Reyter	René	Morhet-Station	14	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Evrard	Alexandra	Remience	18	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Dechambre	Francis	Chaussée de Saint-Hubert	92	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Reyter	Sonia	Bercheux	95E	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Pirotte	Henriette	Rue de Chestraimont	7	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Aubry	André	Villeroux	10	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Lamoline-Grégoire	Pascale	Route de Neufchâteau	67B	6642	VAUX-SUR-SURE
M.	Lefevre	Philippe	Hompré	7A	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Mathu	Brigitte	Assenois	48	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Godfrind	Guy	Hompré	22	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Nicolay	Pierre	Chemin de Martelange	31B	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Belche	Stéphane	Cobreville	46B	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Bihain	Anne-Françoise	Grandru	4A	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Scouman	Vincent	Grandru	1	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Hornard	Christian	Rue du Wez	35	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Dourte	Michel	Rue de Marche	15	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Thiry	Stéphanie	La Barrière	91C	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Luc	Anne	Nives	16A	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Neven	Marie-Noël	Mande-Sainte-Marie	41A	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Besseling	Yves	Hompré	8	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Grogna	Joseph	Jodenville	16	6640	JODENVILLE
M.	Notet	Patrick	Place du Marché	25	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Willot	Joseph	Chenogne	19	6640	VAUX-SUR-SURE

### EXCUSÉS :

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°	CP	Localité
M.	Mouton	Benoît	Rue de Sugy	2	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Colot	Sandrine	Clochimont	2	6640	CLOCHIMONT